



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Préfecture
Cabinet du Préfet
Communication interministérielle

Pau, le 24 décembre 2013

Communiqué de presse

ALERTE METEO – VIGILANCE ORANGE
VENTS VIOLENTS

Description de l'événement :

Début événement le 23 décembre 2013 à 22 heures

Fin événement prévue le 24 décembre 2013 à 23 heures

Qualification du phénomène :

Tempête sur le nord-ouest du pays, commune en période hivernale, mais nécessitant toutefois une vigilance particulière en raison des vents violents sur l'ouest des Pyrénées.

Situation actuelle :

Le vent de sud continue de souffler toujours très fort sur les crêtes ouest, avec un vent moyen dépassant encore 110 km/h à Iraty atteignant jusqu'à 128 km/h ces dernières heures avec de violentes rafales jusqu'à 199 km/h. On a relevé également 169 km/h à Soum Couy – Pic d'Anie. Les fortes rafales continuent de concerner le piémont avec 91 km/h à Oloron-Sainte-Marie et 93 km/h à Socoa sur la côte Basque.

Evolution prévue :

En marge de la perturbation circulant sur le nord-ouest du pays, le vent de secteur sud s'est renforcé sur l'ouest de la chaîne Pyrénéenne et sur la côte basque. Il s'est légèrement atténué vers la mi-journée et va faiblir un peu plus dans l'après-midi et soirée. De violentes rafales sont encore attendues fréquemment en haute montagne, mais de très fortes rafales risquent également de descendre jusqu'à basse altitude en aval de la chaîne Pyrénéenne.

Sur les crêtes pyrénéennes, les rafales de 110 à 130 km/h perdurent, atteignant souvent 120 à 150 km/h sur les sommets de l'ouest des Pyrénées, voire 150 à 170 km/h sur certaines zones particulièrement exposées (crêtes).

En sortie de vallées orientées sud/nord, les rafales pourraient atteindre 90 à 100 km/h, voire encore parfois 110 km/h en début d'après-midi dans le département.

En zones de plaine proche du relief Pyrénéen, les rafales pourraient atteindre 80 à 90 km/h, notamment sur Pau.

Sur le littoral basque, on attend des rafales de l'ordre de 80 à 100 km/h.

A noter également, une forte houle de nord-ouest, croisée au vent de sud, provoque des vagues de l'ordre de 4 à 5m, nécessitant une vigilance particulière aux abords des zones côtières.

Atténuation progressive en première partie de la nuit de Noël par l'ouest

Conséquences possibles : Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules en circulation peuvent être déportés. La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. Des dégâts pourront affecter les réseaux de distributions d'électricité et de téléphone et provoquer des coupures pendant des durées relativement importantes.

Conseils de comportement : Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent. Ne vous promenez pas en forêt ni sur le littoral. En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers. N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez, en aucun cas, aux fils électriques tombés au sol. Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés, si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale, alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion. Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site : www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

Interventions SDIS : 132 interventions depuis ce matin, 2 postes de commandement ont été mis en place à Nay et Arudy sur les secteurs les plus impactés. 80 sapeurs-pompiers sur le terrain pour essentiellement des actions de bâchage et de sécurisation des routes en liaison avec le Conseil Général.

ERDF : 2000 clients sont encore privé d'alimentation électrique, les équipes d'ERDF sont sur le terrain et espèrent en raccorder la quasi totalité avant ce soir. Des dérogations de circulation ont été faites pour une entreprise de transport de fuel et de levage pour des groupes électrogènes, dans le cas où cette alimentation en énergie ne pourrait être rétablie.

Contacts presse :
Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
Lydie LAUBER – ☎ : 05 59 98 24 16
pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr